

# **PROCES-VERBAL SEANCE DU 6 AVRIL 2010**

## **L'AN DEUX MIL DIX**

**Le six du mois d'avril à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la commune de BROCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur FOURCADE Michel, Maire.**

**Date de la convocation** : 31 mars 2010.

**ETAIENT PRESENTS** : M. FOURCADE Michel - M. BLANC-SIMON Jean-Luc - MME SOURIGUES Angéline - M. DUPOUY Serge - MME GILLET Nelly - M. FORNIER de LACHAUX Jean - M. LASSALLE Jean-Pierre - M. MARCHAL Alain - M. LAPORTE Gilles - MME GARDEILS Valérie - M. MARTINEZ Laurent - M. ELINEAU Jean-Christophe -

**ABSENTE EXCUSEE** : MME Fabienne SCHAERER

Secrétaire de séance : MME Nelly GILLET

## **ORDRE DU JOUR** :

- Dossier photovoltaïque.
- Carrière à ciel ouvert.
- Vente de bois de chauffage.
- Questions diverses.

## **DOSSIER PHOTOVOLTAÏQUE**

Le Maire rappelle que ce dossier a fait l'objet de discussions en séance de Conseil Municipal, d'une réunion publique le 15 décembre dernier et d'une délibération de principe le 12 octobre 2009.

Ledit Conseil a souhaité que ce projet de ferme solaire soit confié conjointement aux deux opérateurs pressentis, savoir la Société Nass et Wind Energies Nouvelles et la Société EDF EN.

A ce jour, disposant des précisions complémentaires et d'éléments suffisants demandés à ces derniers lors de leur exposé en séance publique en date du 16 mars 2010, le Conseil Municipal peut, estime le Maire, désormais délibérer sur ce qui suit.

Les sociétés EDF EN France et Nass & Wind Energies Nouvelles souhaitent étudier conjointement la faisabilité de projets de parcs photovoltaïques aux lieux-dits « Sinlères », « Trépédès » et « Le Ras ». Ces projets concernent des terrains appartenant au domaine privé de la commune, parcelles cadastrées section E N° 4, 8, 358, 359, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383 et 517, fortement impactées par la

tempête de janvier 2009 et situées en zone NC du POS. Ces études, sans frais pour la commune, permettront de connaître les conditions dans lesquelles un ou des parc(s) photovoltaïque(s) pourront être accueillis sur le territoire communal tout en préservant le cadre de vie de ses habitants, puisque les sociétés choisies se sont engagées à respecter la doctrine photovoltaïque du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et la charte votée en Assemblée Générale du Pays.

Il est proposé de signer dans un premier temps un protocole de mise à disposition des dits terrains afin de pouvoir réaliser les études de faisabilité et dans un second temps, en fonction du résultat des études, de signer une ou des promesse(s) de bail emphytéotique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne son accord aux sociétés EDF EN France et Nass & Wind Energies nouvelles, pour la réalisation d'études de faisabilité conjointes sur l'ensemble des dits terrains, en vue de l'installation de parcs photovoltaïques et donne pouvoir au Maire pour signer avec EDF EN et Nass & Wind Energies Nouvelles, un protocole de mise à disposition des dits terrains.
- s'engage à faire évoluer ses documents d'urbanisme dans les meilleurs délais, afin de les rendre compatibles avec ces projets de parcs photovoltaïques sur les terrains identifiés ci-dessus.

## **DOSSIER CARRIERE A CIEL OUVERT**

Monsieur le Maire rappelle que ce dossier a fait l'objet de discussions en séance de Conseil Municipal les 12 janvier et 16 mars 2010.

Le projet de contrat de fortage pour l'exploitation future de la carrière est présenté à l'assemblée et examiné.

Ledit contrat qui liera la S.a.S. IZCO de Gabarret, exploitant actuel, à la commune de Brocas pour une durée de quinze années, conforme aux discussions préalables à son élaboration n'appelle aucune remarque particulière.

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne son accord pour l'exploitation d'une extension de la carrière dans les conditions précisées dans le contrat de fortage qui demeurera annexé aux présentes ;
- donne pouvoir à Monsieur le Maire à l'effet de passer et signer le contrat de fortage ci-avant évoqué et plus généralement faire le nécessaire.

## **VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE**

Sur proposition du Maire et de la Commission Communale du Domaine Forestier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre aux habitants de la commune qui le souhaiteront, du bois de chêne destiné au chauffage et disséminé sur le

domaine forestier communal.

La vente est consentie à raison de 26 € H.T. le stère (T.V.A. à 5,5 %) livré, en deux mètres.

Il est précisé que le stéragé vendu sera limité à 10 stères par foyer.

Des titres de recette seront émis pour recouvrer les sommes dues.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **- Parcelles de tiers incluses dans le périmètre du projet photovoltaïque :**

Deux parcelles de petite surface n'appartenant pas à la commune de Brocas se trouvent enclavées. Monsieur Jean-Luc BLANC-SIMON a déjà rencontré les deux propriétaires savoir M. Pierre DULUC et les représentants de l'indivision DUBLANC. Lors de ces entretiens, il apparaît qu'il serait souhaitable d'envisager, soit un échange dans des proportions restant à définir, soit un échange avec soulte, soit un achat pur et simple.

Monsieur BLANC-SIMON est chargé de reprendre contact et de faire des propositions dans les meilleurs délais afin de ne pas gêner l'instruction du dossier photovoltaïque.

### **- Demande d'un droit de pâture sur le terrain communal dit « La Paillère » :**

Monsieur Laurent Martinez interroge le Conseil Municipal sur la possibilité de faire pâturer des chevaux sur cette parcelle très humide dans la partie basse accidentée, sur une grande partie de la superficie.

Monsieur Martinez précise que plusieurs éleveurs seraient susceptibles d'être intéressés.

Après discussion, le Maire propose que cette question soit portée à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Suivent les signatures.

**Michel FOURCADE**

**Jean-Luc BLANC-SIMON**

Angéline SOURIGUES

Serge DUPOUY

Nelly GILLET

Jean FORNIER de LACHAUX

Jean-Pierre LASSALLE

Alain MARCHAL

Gilles LAPORTE

Valérie GARDEILS

Laurent MARTINEZ

Jean-Christophe ELINEAU